



DOSSIER APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/DAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2022 DU 09/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE POSE DES PAVES ET AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A LA DELEGATION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU NORD A GAROUA EN PROCEDURE D'URGENCE.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget Investissement Public exercice 2022, le Gouverneur de la Région du Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Délégation Régionale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Nord à Garoua, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (AANON) pour les travaux de pose des pavés et d'aménagement d'un espace vert à la Délégation Régionale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Nord à Garoua.

2. Consistance des travaux

Les travaux sont définis conformément au devis quantitatif et estimatif du présent projet de DAO tel qu'il suit :

- Terrassement
- Fournitures et pose des pavés ;
- Fournitures et pose des bordures de type béton armé ;
- Engazonnement des surfaces ;
- Fournitures et pose des arbres ;

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres, est de **trois (03) mois**.

4. Allotissement

Les travaux sont exécutés en un seul (01) lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **27 000 000** (Vingt-sept millions de francs CFA).

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet, qui n'ont pas abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP dont l'enveloppe des offres doit contenir également la déclaration sur l'honneur y relative du soumissionnaire.

7. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
Exercice 2022, Imputation budgétaire : **56 22 024 04 4415415 523112 351**

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **Cinq-cent quarante mille Francs CFA (540 000 FCFA)** établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures et aux jours ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord ; porte 112 ; tél : 222 27 19 49 dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord; Porte 112 ; tél :222 27 19 49 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 40 000 F CFA (Quarante mille francs CFA), payable à la Trésorerie de Garoua.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord porte 112 ; tél :222 27 19 49 au plus tard le 01/06/2022 à 09 heures, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**DOSSIER APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/DAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2022 DU 09/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE POSE DES
PAVES ET D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A LA DELEGATION REGIONALE DE L'ECONOMIE,
DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DUTERRITOIRE DU NORD A GAROUA EN
PROCEDURE D'URGENCE.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 01/06/2022 à partir de 10 heures dans la salle de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- 1- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du Dossier Administratif ;
- 2- Absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix) ;
- 3-Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- 4- Note technique inférieure à 70% des éléments positifs ;
- 5- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix;
- 6-Avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et/ou être sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- 7- Absence de la caution de soumission.

2. Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **27 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

1. Présentation générale de l'offre : **01 Oui/Non**
2. Les références de l'entreprise : **02 Oui/Non** ;
3. Les moyens matériels permanents ou mobilisables : **03 Oui/Non** ;
4. Les moyens humains : **10 Oui/Non**;
5. La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux : **06 Oui/Non**;
6. La surface financière : **02 Oui/Non** ;
7. La visite de site : **01 Oui/Non** ;
8. Consentements aux clauses administratives et techniques : **02 Oui/Non**.

Seuls les Soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu au moins 70% à l'analyse de leurs offres techniques seront éligibles pour l'analyse de leurs Offres financières, soit 19 oui sur les 27 possibles.

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre administrative et l'offre technique ont été reconnues conformes pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et dont l'offre financière évaluée est la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord.

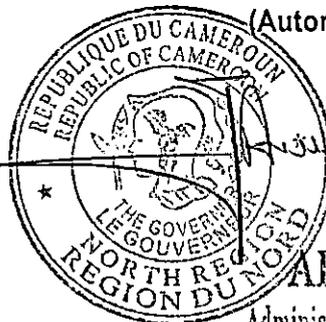
N.B : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48**.

Garoua, le 09 MAI 2022

Le Gouverneur de la Région du Nord
(Autorité contractante)

Ampliations :

- ✓ DR MINMAP/NO/P. Info
- ✓ DR MINEPAT/NO/P. Info
- ✓ ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- ✓ Président CRPM-NO (pour information)
- ✓ Affichage (pour information)
- ✓ Archives/Chrono



ABATE EDI' Jean
Administrateur Civil Principal Hors Echelle